



Rapport pour la séance du Conseil communal du 8 mars 2022

Commission de Gestion et Finances

Rapport sur préavis Conseil communal N° 10/2022

Rénovation du bâtiment Bourse des pauvres

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

La Commission de Gestion et Finances représentée par Mesdames Oulevay Nicole, Besuchet Christel, Messieurs Viquerat Jean-Michel, Schwab Daniel et Agassis Olivier, s'est réunie le mardi 15 février en salle de municipalité. La Commission remercie Messieurs Salzmann Thierry, Syndic, Rochat Jean-Pascal, Municipal ainsi que Jérôme Harmel, Municipal, pour leur présence ainsi que pour leurs explications.

La Commission s'est réunie à nouveau le 23 février 2022 représentée par Mesdames Oulevay Nicole, Besuchet Christel et Messieurs Schwab Daniel et Agassis Olivier.

Après avoir pris connaissance et étudié les documents mis à disposition, le coût du projet et son financement, la Commission émet de sérieux doutes quant à la possibilité de louer ce bien au loyer prévu par le plan de la municipalité à 1'920.- par mois hors charges pour environ 88 m² habitables. L'investissement de CHF 420'000 nous paraît trop important au vu de l'estimation du rendement locatif.

De plus, la Commission estime que le rôle de la commune est plutôt de prioriser des projets utiles à l'entier de la population plutôt que d'investir dans un immeuble d'habitation.

En terme de gestion, la Commission demande à la Municipalité de présenter une vision globale de l'aménagement du centre du village au vu des différentes constructions et ventes qui vont se réaliser dans ce périmètre.

En conclusion, la Commission propose au Conseil communal de ne pas autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de rénovation de la Bourse des pauvres tels que présentés.

Bavois, le 23 février 2022

Pour la Commission Gestion et Finances

Agassis Olivier

Besuchet Christel

Oulevay Nicole

Schwab Daniel